DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 7 janvier 2019

Le lundi 7 janvier 2019, à 9h30, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 21 décembre 2018, se sont réunis sous la présidence de Madame FABBRO-PERAY, doyenne d'âge des enseignants-chercheurs élus au sein du Conseil d'Administration et non candidate à la fonction de Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :
D. ABELLAN - M. AMBLARD - M. ANSELME - M-C. APOLLIS - C. ASSAF - P. AUGÉ - S. BARDET - G. BOUBY - S. CAVALIERE - C. CAZES - P. FABBRO-PERAY - B. FABRE - G. FRONTIN - C. GRAU - H. HERRADA - J. INGUIMBERT - S. KHACHNI - P. KLIENKOFF - S. LE BOLLOCH - T. LE LUDEC - Y. LEREDDE - C. MARION - J. MOREL - L. PAGES - S. RAPIOR - C. RETORÉ - E. SOPHY-MONTFORT - A. TODRI-SANIAL - L. TORRES - J-P. UDAVE - A. VERNHET - T. VINDOLET - J. VITRE.

Membres représentés avec voix délibératives :
S. KOSSIDA - A. WANDEROILD.

Membre absent :
E. DECAUCHY.

Membres présents avec voix consultatives :
B. VINCENT, Représentante de la Rectrice.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.
L. PERPERE, Agent Comptable.

Membres invités :
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
B. LUPORSI, Directrice des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
J. CHAREYRE, Chef du service de la vie institutionnelle et statutaire (DAGI).
V. ROSAZ et E. CENDRAS, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 36
En début de séance : 35 membres présents et représentés (33 présents, 2 représentés).
Les membres présents et représentés formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 15 des statuts de l'Université.
Madame FABBRO-PERAY ouvre la séance et propose de désigner Madame RAPIOR, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.
Ces formalités remplies, Madame FABBRO-PERAY aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.